

MAIRIE DE DOMARIN

2021/06/14 Conseil Municipal n° 06-2021

Séance du lundi 14 juin 2021 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, B. ALLARD, S. BARBERET, P. BEAUVIER, P. BOISSAT, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, L. MARIAMON, L. POULET

Pouvoirs : S. GUINET à A. GARNIER, M. NDOYE à J. REYNAUD, E. TAILLOT à C. GAGEY

Secrétaire de séance : Mikaël FAURE

Secrétariat : Aline CHOLLET

Procès-verbal de la séance du 10 mai 2021 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 10 mai 2021, rédigé par Anne GARNIER, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 11 mai au 14 juin 2021 :

- 01 juin 2021 : Acceptation du devis LAFA pour l'achat du mobilier au restaurant scolaire.
Montant du devis TTC : 6 965.87 €.
- 03 juin 2021 : Acceptation du devis ETS PHILIPPE pour l'aménagement de l'espace cuisine du restaurant scolaire.
Montant du devis TTC : 18 186.00 €.
- 04 juin 2021 : Acceptation du devis PARCS ET SPORTS pour la fourniture et mise en place de gazon synthétique en périphérie du terrain d'honneur.
Montant du devis TTC : 16 049.62 €.

Délibérations :

- Création d'emploi - Agent de maîtrise principal

Un agent du service technique change de grade pour passer Agent de maîtrise à temps complet à partir du 1^{er} juillet. Il est donc nécessaire de créer ce poste.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Création d'emploi - Adjoint Administratif**

Suite au départ d'un agent communal au service administratif, Monsieur le Maire informe de la suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour la création d'un poste d'Adjoint administratif à compter du 1^{er} juillet

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation**

Monsieur le Maire décide de maintenir la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 40% pour les constructions nouvelles achevées à partir de 2021.

Adoptée à la majorité avec 1 abstention.

➤ **Décision modificative n° 1**

Pour la conformité du terrain de football, il est nécessaire que la dépense des travaux soit prise dans les dépenses imprévues.

Opération - Compte	Diminution crédit	Augmentation crédit
020 - Dépenses imprévues investissement	16 050.00€ (30 000.00 €)	
2128 - OP 30 - Sports et loisirs - stade d'honneur		16 050.00 €

Adoptée à l'unanimité des votants. Julien CHABERT ne participe pas au vote.

➤ **Gratification stagiaire**

Un jeune de la MFR de la Grive a fait un stage d'une durée de 10 semaines dans le service technique de la Commune. Une gratification de 200 € peut lui être versée.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Création d'un marché de producteurs**

Le Conseil Municipal valide la création du marché de producteurs semi nocturne qui se tiendra Place des Tilleuls et Place de l'Eglise le dernier vendredi du mois, de juin à octobre, soit les 25 juin, 30 juillet, 27 août, 24 septembre et 22 octobre. Il valide également le règlement intérieur y afférent afin de prendre toute mesure utile pour sa mise en place.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Refonte du régime indemnitaire**

Suite à l'embauche d'un nouvel Agent Administratif, il est nécessaire de revoir le régime indemnitaire pour reconduire la même rémunération annuelle de son précédent poste.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Modification du planning de location de la salle de la Ferronnière**

Suite à l'allègement du protocole sanitaire, Monsieur le Maire propose de modifier exceptionnellement le règlement de la location de la salle de la Ferronnière pour 2021, qui donne droit à pouvoir louer cette salle en juillet et août 2021.

Adoptée à la majorité avec une abstention.

➤ **Modification du planning de réservation du Complexe Sportif**

Les Associations qui le souhaitent vont pouvoir prolonger leurs activités en juillet, durant les créneaux horaires habituels, mais seulement à partir de 17h30, le complexe sportif étant réservé en journée par le Centre de vacances CVSD.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Répartition des horaires des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021. Un Elu a prétexté qu'il ne pouvait pas se rendre disponible.
- Madame la Député nous fait l'honneur de sa visite en mairie de Domarin le vendredi 18 juin 2021 de 10h à 11h. les Elus sont invités.
- Remerciements de la subvention de 150 € de l'AFIPH.

Fin de séance à 22h15
Mikaël FAURE